



LE CPAS DE BERLOZ RECRUTE UN TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F) A TEMPS PLEIN AVEC CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

Missions :

Le travailleur social aura entre autres pour mission :

- D'analyser les demandes d'aides sociales et d'y apporter une solution appropriée
- D'élaborer une situation financière
- De réaliser des enquêtes sociales et de présenter les dossiers au conseil de l'action sociale
- D'assurer le suivi administratif des dossiers
- De gérer les situations d'urgence
- De participer aux projets mis en place par le CPAS
- De s'occuper des candidats réfugiés en ILA

Compétences requises :

Connaissances (théoriques, réglementaires,...) :

- Connaissance de l'organisation générale et des principes de fonctionnement ;
- Connaissance des missions et priorités de l'institution ;
- Connaissance des procédures administratives et plus particulièrement du département social ;
- Connaissance approfondie de la législation sociale et institution CPAS (loi du 8 juillet 1976, loi du 2 avril 1965 et loi du 26 mai 2002), du droit des étrangers, de la sécurité sociale, de la connexion BCSS et de la législation des travailleurs.

Compétences pratiques/ techniques et fonctionnelles :

- Bonne gestion du stress, du temps et de l'agressivité ;
- Bonne maîtrise des entretiens individuels
- Capacité de rédaction d'un rapport social, d'un bilan social et d'un projet d'intégration sociale
- Capacité de rédaction de courriers administratifs
- Bonne expression orale pour la présentation des dossiers sociaux au Conseil de l'Action Sociale
- Bonne capacité de communication avec les collègues, le Directeur Général et le Président;
- Rigueur administrative et gestion d'un échéancier
- Autonomie dans le travail.
- La maîtrise des applications bureautiques indispensables pour le bon exercice de la fonction (Word- Excell- programmes sociaux spécifiques (Gesdos – Match it) constitue un atout ;

Valeurs :

- Agir avec intégrité et professionnalisme
- Respect du secret professionnel
- Grande capacité d'écoute et de prise de recul

Conditions d'accès :

- Etre belge ou citoyen de l'Union Européenne
- Etre en possession d'un diplôme de bachelier assistant social
- Avoir une très bonne connaissance de la langue française

- Jouir de droits civils et politiques
- Etre de conduite irréprochable
- Etre titulaire du permis B à la date d'entrée en fonction
- Réussir les épreuves de sélection organisées par le CPAS

Procédure de recrutement :

La procédure se déroule en 3 étapes

1. Première sélection sur base du dossier de candidature
2. Epreuve écrite éliminatoire dont les matières reprennent des connaissances approfondies de :
 - la loi organique des CPAS
 - la loi du 26 mai 2002 sur le droit à l'intégration sociale
 - la loi du 2 avril 1965 sur la prise en charge des secours
3. Epreuve orale qui permettra de juger de la motivation, de la réflexion du candidat, de sa vision du travail social, et d'apprécier ses aptitudes et sa connaissance du CPAS

L'épreuve écrite se déroulera le vendredi 5 avril 2019 à partir de 13h30.

L'épreuve orale se déroulera le lundi 15 avril 2019.

Les convocations aux épreuves se feront par mail ou par téléphone. Merci dès lors de communiquer une adresse mail valide.

Informations sur le poste :

Statut : contractuel (2 CDD de 6 mois avant CDI)

Horaire : temps plein (36h/semaine)

Salaire :

- Rémunération selon l'échelle barémique B1
- Expérience valorisable

Candidatures :

Pour postuler, veuillez envoyer votre lettre de motivation, accompagnée

- d'un curriculum vitae ;
- d'une copie du diplôme requis ;
- d'une copie de votre carte d'identité en ordre de validité
- d'une copie du permis de conduire
- d'un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois;

par courrier postal ou courriel à l'attention de Madame Christel MAHIAT, Directrice Générale, **pour le 29 mars 2019 au plus tard.**

CPAS de BERLOZ
 MAHIAT Christel, Directrice Générale
 Rue Richard Orban 12
 4257 BERLOZ
 019/33.99.63
 christel.mahiat@berloz.be

Attention : si les conditions reprises dans cette offre ne sont pas respectées, la candidature ne pourra être prise en considération. De même, les dossiers de candidature incomplets, ne respectant pas les formes ou transmis hors délai ne seront pas retenus.

Pour le Centre

Le Directeur Général,

Christel MAHIAT

Le Président,

Alain HAPPAERTS